

# Communiqué | Soutien au réalisateur du film Le Repli

20 NOVEMBRE 2024

Il y a quelques mois, les organisations professionnelles du cinéma avaient alerté l'opinion sur les violentes campagnes de dénigrement dont étaient l'objet *Avant que les flammes ne s'éteignent* de Mehdi Fikri et *Quelques jours pas plus de Julie Navarro*, dans certains médias et sur les réseaux sociaux, comme d'autres films avant eux, et avaient tenu à apporter leur soutien à leurs équipes.

Nous apprenons avec inquiétude que le film documentaire *Le Repli*, de Joseph Paris, produit par Drôle de Trame et distribué par Destiny Films, est à son tour victime d'une campagne violente et haineuse sur les réseaux sociaux, notamment sur la page Facebook du film. Plus grave encore, la pression et les menaces ont franchi un nouveau seuil avec la présence de groupuscules d'extrême droite à l'une des projections du film en avant-première, ceci pour tenter d'exercer une pression physique sur le réalisateur et les spectateurs du film. Ces menaces sont intolérables.

Le SDI, la SRF et le SPI s'associent pour dénoncer avec force cet acharnement et tiennent à alerter contre cette nouvelle forme de censure d'une dangerosité inédite. Tout cinéaste, tout auteur, doit pouvoir exprimer sereinement son point de vue, y compris sur des sujets d'actualité, aussi sensibles soient-ils, et en proposer librement un traitement artistique – comme tout citoyen.

La propagande orchestrée par ces groupes de la fachosphère qui s'agrègent, reprise parfois au-delà, cherche à manipuler les opinions en portant atteinte à la réputation des œuvres et à celle de leurs auteurs, avec un effet immédiat et irréversible sur les entrées en salles. Ceci pour les museler et occulter leurs points de vue.

Ces commentaires hostiles, relayés par certains titres de presse ou par des députés d'extrême droite, remettent également en cause le financement public de ces films, comme c'est le cas pour *Le Repli*, qui a obtenu l'aide sélective à la production après réalisation du CNC. À ce titre, nos organisations rappellent que les fonds du CNC ne sont abondés par aucun crédit budgétaire de l'État et proviennent uniquement et dans leur intégralité d'une taxe prélevée sur les billets d'entrée et sur les diffuseurs (télévisions et médias en ligne essentiellement). Il s'agit d'un système vertueux de redistribution, envié dans le monde entier et qui ne provient donc pas de l'impôt.

Si le SDI, la SRF et le SPI réaffirment leur volonté de défendre l'exercice plein et entier de la critique, elles exigent des pouvoirs publics qu'ils garantissent la libre circulation des œuvres et de leurs auteurs, ainsi que leur intégrité physique.

Elles se tiennent plus que jamais aux côtés des cinéastes, des producteurs et des distributeurs dans ce combat, et rappellent avec force leur attachement aux libertés d'opinion, de création et de diffusion des œuvres, garantes de la vie démocratique.

**CONTACTS PRESSE**

SDI – Emmanuelle Döry : 06 64 30 05 06 / emmanuelle.dory@sdicine.fr

SPI – Sébastien Colin : 01 44 70 70 44 / info@lespi.org

SRF – Rosalie Brun : 06 80 53 45 84 / rbrun@la-srf.fr